

Séance de l'Assemblée participative du Global Studies Institute du jeudi 08/03/2018 à 12h15
(SIP 3H8)

Relevé des décisions

Présent(es) en séance :	Nicolas Wladimir Amez-Droz, Thomas Betend, Sandrine Bionda, Céline Carrere, Frédéric Esposito, Hugo Houbart, Simon Hug, Yuliya Kaspiarovich, Nicolas Levrat, Noah Mathez, Jeanne-Lise Devaux Pelier, Simon Perdrisat, Maud Preher, Jacqueline Riat, Annina Franziska Pfund Salerno, Ozcan Yilmaz
Excusé(es) :	Korine Amacher, Jesswin Bertsch, Christine Kaddous, Robert Kolb, Sandra Lavenex, Guive Khan Mohammad, Marcelo Olarreaga, Thomas Sattler, Matthias Schulz, Ludovic Tournes
Absent(es) :	
Invité(es) :	
Procès verbal assuré par :	
Information sur la séance :	M. Mathez est remplacé par M. Stahli. Mme Ney est remplacé par M. Davy
<p><u>Approbation du PV de la dernière séance, de l'ordre du jour et annonce des divers</u></p> <p>1. Approbation du PV, ODJ et annonce des divers</p> <p>=</p> <p>2. Election de la nouvelle présidence</p> <p><u>BARI</u></p> <p>3. Réponse à la demande de l'AP quant à la création d'un enseignements sur les enjeux du numérique.</p> <p>4. Répartition du Budget: le ratio étudiant/Assistant défavorable pour le GSI.</p> <p>5. Moyenne des modules et cours sans notation</p> <p>6. Échec définitif</p> <p>7. Modalité d'examen, grille évaluation</p> <p>8. Relevés de note bilingue (Traduction en anglais)</p> <p>9. Problème avec le séminaire Modèle des Nations Unies</p> <p>10. Le programmes des cours (WADME) et difficulté à trouver l'information</p>	

**Version
approuvée**

11. Informations aux étudiants, retour et consultation des examens

Masters

12. Calcul de la moyenne du tronc commun du MAEE

13. Proposition de modification du RE des masters : équivalences

RH et organes du GSI

14. Bilan de la séance du Collège des professeurs en présence du Recteur de l'UniGe.

15. Rapport de la Commission de l'enseignements du GSI

16. Point d'information sur le Geneva Transformative Governance Lab (GTGL)

17. Anglais pour le site du GSI

Evénements et publications

18. Forum emplois carrières

19. Présentation directives sur les subsides de recherche et sur l'organisation de colloque

Destinataires: Korine Amacher, Nicolas Wladimir Amez-Droz, Thomas Betend, Sandrine Bionda, Céline Carrere, Frédéric Esposito, Lauriane Ney Gonzalez, Hugo Houbart, Simon Hug, Christine Kaddous, Yuliya Kaspiarovich, Robert Kolb, Sandra Lavenex, Nicolas Levrat, Noah Mathez, Guive Khan Mohammad, Marcelo Olarreaga, Jeanne-Lise Devaux Pelier, Simon Perdrisat, Maud Preher, Jacqueline Riat, Annina Franziska Pfund Salerno, Thomas Sattler, Matthias Schulz, Ludovic Tournes, Ozcan Yilmaz

**Version
approuvée**

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION	SUIVI
1	Barbara Laurent-Lucchetti	Approbation du PV, ODJ et annonce des divers	--	<p>PV Adopté à l'unanimité . ODJ : Adopté à l'unanimité. Didier Wernli est invité pour le point sur la présentation du GTGL. Divers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demande de clarifications sur les annulation de modules - Demande de clarification des remplaçants et le droits de vote des remplaçants. 	
2	Barbara Laurent-Lucchetti	Election de la nouvelle présidence	-	<p>La candidature de Hugo Houbart est adoptée à l'unanimité. L'Assemblée remercie Mme Annina Pfund pour son investissement comme Présidente au cours de ces dernières années. L'assemblée souhaite que le règlement de l'AP au GSI soit discuté lors de la prochaine séance. Le nom du représentant étudiant au Bureau doit être communiqué au Président du Bureau dans les meilleurs délais.</p>	
3	Barbara Laurent-Lucchetti	Réponse à la demande de l'AP quant à la création d'un enseignements sur les enjeux du numérique.	-	<p>René Schwok répond à la demande des étudiants quant à l'introduction d'un cours sur les enjeux du numérique. Grâce au CCDSEE, un enseignement sur les enjeux du numériques sera proposé au BARI dès septembre 2018 et sera donné par M. Duberry.</p>	

**Version
approuvée**

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION	SUIVI
4	Barbara Laurent-Lucchetti	Répartition du Budget: le ratio étudiant/Assistant défavorable pour le GSI.	<p>Le rectorat nous a communiqué les chiffres quant à l'index d'encadrement des étudiants. Cet index semble défavorable pour les étudiants du GSI.</p> <p>Rapport Nombre d'étudiants / Postes d'assistants (y compris MA et assistants-taxes), 2017 :</p> <p>GSI : $1458 / 32.40 = 45.00$ Lettres : $1846 / 86.19 = 21.42$ GSEM : $1775 / 52.05 = 34.10$ SdS : $1299 / 40.80 = 31.84$ Droit : $2137 / 66.96 = 31.91$ Théologie : $160 / 10.80 = 14.81$ FPSE : $2421 / 93.24 = 25.97$ FTI : $545 / 16.50 = 33.03$</p> <p>Que penser de ses chiffres? Quels sont les moyens envisageables pour améliorer la situation en ce qui concerne le BARI?</p>	<p>RS : Les chiffres ne sont pas exacts car dans les effectifs présentés comprennent aussi les formations de doctorat.</p> <p>La situation est donc encore plus défavorable.</p> <p>Depuis deux ans, obtention de deux assistants taxes et grâce du CCDSEE 2 postes d'assistants.</p> <p>Les professeurs et la direction sont très conscients de la situation.</p> <p>Simon Perdrisat (SP) : Positionnement de l'Aespri. Il faudrait en discuter pour avoir une position commune.</p> <p>La direction du BARI et RS propose une séance.</p> <p>Nicolas Levrat (NL) : Les comparaisons sont faites avec les autres SHS. Qu'en est-il avec les sciences dures ? Les ratio en sciences dures sont beaucoup plus favorables et cela serait basé sur une directive de la Commission des Recteurs. Cette directive n'a pas pu être trouvée.</p> <p>Il faudrait que cette question soit remontée à l'AU.</p> <p>Principe d'une motion approuvée à l'unanimité.</p>	
5	Barbara Laurent-	Moyenne des modules et	Si les étudiants choisissent un cours avec une note et un cours sans note	La question d'avoir recours à des notes plutôt que évaluation boléenne a déjà	

**Version
approuvée**

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION	SUIVI
	Lucchetti	cours sans notation	(acquis/non acquis), le cours avec une note a une pondération de plus de crédits qu'il n'en vaut réellement. Ce n'est pas vraiment juste et pousse les étudiants à adopter des stratégies.	été soulevée en COPO . Simon Hug (SH) : C'est une question du RE. SH propose qu'une réunion soit organisée pour discuter toutes les questions relatives au RE .	
6	Barbara Laurent-Lucchetti	Échec définitif	Serait-il envisageable de repousser le système d'échec définitif à la fin de la première année? En effet, un semestre est relativement court pour s'adapter au système universitaire. Mais surtout, les étudiants n'ont jamais subi d'examen universitaire avant et ne peuvent donc connaître concrètement les exigences.	Question de RE qui devrait être discutée au cours de cette réunion entre Direction BARI, RS et les étudiants. Taux d'échec définitif au première BARI : 12% Grâce à l'arrivée d'un nouveau collaborateur, le GSI pourra fournir des statistiques. Les étudiants vont envoyer une demande à l'administratrice quant aux statistiques qu'ils souhaitent obtenir.	
7	Barbara Laurent-Lucchetti	Modalité d'examen, grille évaluation	Les modalités d'examens doivent être communiquées avec les examens, parfois cela n'est pas fait. Pour les cours utilisant des grilles pour les évaluations, communiquer ces grilles pourrait être un vrai plus pour mieux comprendre les exigences.	<div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div> La Direction demande aux étudiants de communiquer le nom des enseignants concernés. Cela permettra de prendre contact avec eux afin de leur rappeler les exigences en la matière. La Direction continue à rappeler aux enseignants les aspects réglementaires liés aux modalités d'examens. Pour information, les modes d'évaluation font partie du plan d'études. Concernant les modalités sur les critères	

**Version
approuvée**

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION	SUIVI
				<p>(orthographe, etc.), ceux-ci sont à demander directement au professeur. La grille d'évaluation précise ne peut pas être soumise à l'avance pour des raisons évidentes</p>	
8	Barbara Laurent-Lucchetti	Relevés de note bilingue (Traduction en anglais)	L'obtention d'une traduction officielle est une procédure lente et relativement inefficace. Ne serait-il pas plus simple d'avoir directement des relevés bilingues avec les intitulés des cours traduits en anglais (en dessous de l'intitulé "officiel" français ou anglais) ?	<p>La Direction reconnaît la légitimité de la demande. La système actuel ne permet pas d'introduire la dimension bilingue. Dans le nouveau SI étudiants, cette fonctionnalité sera disponible. L'AP mandate RS de faire une demande : Compte tenu Ranking du l'UNIGE, l'Université de Genève est l'Uni la plus internationale du Monde. Dans ce contexte, il serait souhaitable que que la langue internationale apparaisse dans les PV de notes des étudiants. Les CaE rappellent qu'actuellement les traductions officielles de relevés de notes sont assurées par M. James Tarpley, qui est un traducteur rattaché au Rectorat. Le GSI ne procède pas à la traduction de relevés de notes qu'il émet et renvoie systématiquement les étudiants vers ce traducteur.</p>	
9	Barbara	Problème avec		Les modalités des examens n'ont pas	

**Version
approuvée**

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION	SUIVI
	Laurent-Lucchetti	le séminaire Modèle des Nations Unies	<p>Apparemment le cours a connu quelques problèmes. Les étudiants ont fait savoir par écrit à la direction leur mécontentement.</p> <p>Ce qui nous semble problématique c'est de baisser les exigences sur l'examen dans ce genre de cas.</p> <p>Que faire si la qualité d'un cours n'est pas suffisante pour assurer une évaluation?</p> <p>Faut-il donner les crédits sans offrir de note plutôt que descendre le barème?</p>	<p>été bien communiqués.</p> <p>Le remplaçant n'a pas été assez formé, il s'agit d'un accident de parcours.</p> <p>Le responsable du cours a été averti.</p> <p>Une solution la plus avantageuse possible pour les étudiants a été trouvée.</p> <p>Les étudiants soulève également le fait que le cours n'était d'une qualité suffisante pour un cours universitaire.</p> <p>Cela pose aussi la question de l'évaluation des enseignements.</p> <p>Les étudiants souhaiteraient invalidés le cours</p> <p>S'il y a un problème lors d'une évaluation les étudiants doivent se manifester immédiatement auprès de la Direction.</p> <p>Dans ce cas précis, les étudiants se sont manifestés bien après que les notes aient été transmises.</p>	
10	Barbara Laurent-Lucchetti	Le programmes des cours (WADME) et difficulté à trouver l'information	<p>Les informations sur wadme ne sont pas toujours à jour, certain cours n'ont par exemple pas de description.</p> <p>Une base de données centrale des cours est un service important pour les étudiants, en particulier pour le BARI car de nombreux cours sont à choix.</p> <p>Beaucoup d'efforts sont fournis par les Conseillers aux études pour informer les étudiants, en fournissant par exemple des PDF etc...</p>	<p>Les descriptions des cours sont demandées à chaque fois. Certains professeurs ne le font pas.</p> <p>Ces informations sont données par les Facultés partenaires et le GSI ne peut intervenir.</p> <p>Le SAE n'a pas toujours toutes les informations nécessaires.</p> <p>Certaines informations sont données sur Chamillo, d'autres sont données</p>	

**Version
approuvée**

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION	SUIVI
			<p>Cependant, cela augmente encore parfois la confusion si les informations ne sont pas identiques sur les différentes sources d'informations.</p>	<p>directement par le/la Professeur. Proposition : Demander aux CAE et aux SAE d'arrêter de faire des pdfs regroupant les horaires sauf pour les première année. Adoptée Point d'information : D'ici deux ans, il n'y aura plus que Moodle (suppression de Chamillo). Moodle sera connecté aux horaires de cours. MAGH : Problème également que les horaires ne correspondent à ce qui est annoncé. RS en informe la direction du Master.</p>	
11	Barbara Laurent-Lucchetti	Informations aux étudiants, retour et consultation des examens	<p>Les étudiants ont des difficultés à trouver l'information. Par exemple, ils doivent souvent aller chercher l'information, demander les notes reçues pour certains travaux de séminaire ou réclamer une séance de consultation des copies, dont la date et le lieu ne sont pas systématiquement communiqués.</p> <p>De plus, il y a parfois des erreurs dans les corrections, et plusieurs étudiants ont déjà vu leur note monter de 1 voire 2 points. Un étudiant est notamment passé de 3.75 à 5.3, après que les assistants aient confondu deux étudiants ayant le même nom de famille. Ce type d'erreur est remarqué par l'étudiant en question, lors de la séance de consultation des copies (qui ne dure souvent qu'une heure).</p> <p>Des étudiants au bénéfice de certificats médicaux n'ont pas pu</p>	<p><i>1. Avant chaque publication des relevés de notes, le GSI sollicite les enseignants pour:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - leur rappeler qu'ils doivent organiser la consultation des copies de leurs examens; - qu'ils communiquent au Secrétariat des Etudiants les détails de leur consultation (forme, horaire, etc.) <p><i>Lorsque le Secrétariat reçoit ces informations, il les publie sous l'onglet "Espace étudiants" du site du GSI, sur la page "Consultation des copies" dont voici le lien: http://www.unige.ch/gsi/fr/espace-</i></p>	

**Version
approuvée**

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION	SUIVI
			<p>bénéficiaire du temps supplémentaire auquel ils avaient droit.</p> <p>Les étudiants sont rarement informés des débuts du cours (date) et y viennent donc souvent pour rien.</p>	<p><u>etudiants/consultation-des-copies/</u> <i>La Direction s'engage à améliorer la communication sur le site du GSI notamment en ajoutant sur la page d'accueil un lien plus visible vers la page "Consultation des copies".</i> <i>En outre, elle rendra les enseignants plus attentifs à l'importance de transmettre en temps voulu les informations relatives aux consultations.</i> <i>2. Pour rappel, il existe une directive destinée aux étudiants du GSI souhaitant bénéficier d'un aménagement de leurs examens au motif d'un problème de santé. Celle-ci est disponible sur le site du GSI (sous "Espace étudiants", "Formulaires et directives": <u>http://www.unige.ch/gsi/files/5415/0608/2648/Directives_amenagements_exas_2017_2018.pdf</u>).</i> <i>Tous les étudiants du BARI ayant procédé, selon ladite directive, à une demande d'aménagement des examens ont reçu un courrier du Directeur les informant de sa décision. Aucun des étudiants qui se sont vus octroyer des aménagements par le Directeur ne s'est plaint auprès de celui-ci, des</i></p>	

**Version
approuvée**

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION	SUIVI
				<p><i>Conseillères aux études ou du Secrétariat des Etudiants de la non application des aménagements prévus. La Direction souhaiterait ainsi qu'ils se manifestent auprès du Directeur ou des Conseillères aux études le cas échéant.</i></p> <p><i>3. En vue de la rentrée académique de septembre 2017, un document répertoriant les dates de début de tous les enseignements annuels et du semestre d'automne 2017-18 du BARI et des Masters a été publié sur le site du GSI.</i></p> <p><i>En vue de la rentrée académique de février 2018, un document répertoriant les dates de début des séminaires du semestre de printemps 2018 de 1ère partie du BARI a été publié sur le site du GSI.</i></p> <p><i>La Direction s'engage à ce qu'avant chaque rentrée de septembre et de février les informations relatives au début des enseignements de 1ère et 2ème parties du BARI soient publiées sur le site du GSI. Elle réfléchira à améliorer la communication en la matière.</i></p> <p>Proposition : inscrire la semaine de consultation de copies au calendrier universitaire.</p>	

**Version
approuvée**

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION	SUIVI
				Proposition : Annonce des date de consultation plus en amont.	
12	Barbara Laurent-Lucchetti	Calcul de la moyenne du tronc commun du MAEE	Suite à la remise des relevés de notes du semestre d'automne 2017, plusieurs étudiants ont soulevé un point concernant le calcul des moyennes et plus particulièrement le calcul de la moyenne du tronc commun du master en Études européennes. Ainsi, nous souhaiterions un point à l'ordre du jour de l'Assemblée participative du 8 mars concernant l'absence de pondération des moyennes vis à vis du nombre de crédits.	Blaise Fontanellaz explique la méthode de pondération. RS précise que chaque cours du tronc commun sera désormais complété par un séminaire.	
13	Barbara Laurent-Lucchetti	Proposition de modification du RE des masters : équivalences	Octroi de 30 crédits pour les Masters à 120 crédits dans le cas d'étudiant ayant déjà obtenu un master dans un domaine proche	Proposition de principe : 8 en faveur, 7 abstentions.	
14	Barbara Laurent-Lucchetti	Bilan de la séance du Collège des professeurs en présence du Recteur de l'UniGe.	RS fait un retour sur la venue du Recteur au COPO du GSI le 2.2.2018.	RS enverra une note qui résume les éléments discutés.	
15	Barbara Laurent-Lucchetti	Rapport de la Commission de l'enseignement s du GSI	Rapport de la Commission de l'enseignement du GSI tenue le 14.12.2017. La discussion du 14 décembre 2017 n'a porté que sur les enseignements du BARI.	Proposition : sur la base des consultations de chacun des corps envisager une réforme majeure du BARI .	
16	Sandrine Bionda	Point d'information	-	Invité : Didier Wernli Présentation effectuée par DW.	

**Version
approuvée**

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION	SUIVI
		sur le Geneva Transformative Governance Lab (GTGL)			
17	Barbara Laurent-Lucchetti	Anglais pour le site du GSI	Le site est la carte de visite du GSI et du BARI. Mais il y a quelques problèmes rendant la navigation en anglais presque impossible malgré les traductions. Notamment, passer du français vers l'anglais si la page n'est pas traduite ne fonctionne pas. C'est particulièrement problématique que la page d'accueil du site du GSI ne soit pas traduite.	Suite à des problèmes informatiques, le projet a pris du retard. Cela sera mis à jour dans les meilleurs délais.	
18	Barbara Laurent-Lucchetti	Forum emplois carrières	-	Les étudiants souhaitent qu'un forum ait lieu. La MSOGSI a déjà délégué deux personnes pour participer à l'élaboration du Forum.	
19	Barbara Laurent-Lucchetti	Présentation directives sur les subsides de recherche et sur l'organisation de colloque	--	L'AP demande au CODIR de réexaminer la Directive sur les colloques, notamment l'introduction du principe de "garantie de financement". Approuvée à l'unanimité	